



CHEF DE LA DIVISION REVENUS ET ÉVALUATION

(POSTE PERMANENT)

Description sommaire :

Relevant de la trésorière et directrice des finances, le/la titulaire planifie, organise, dirige et contrôle les opérations financières et comptables et s'assure d'atteindre les objectifs fixés par la trésorière et directrice des finances dans l'administration et l'opération de la Division revenus et évaluation. Il/Elle assure le suivi des subventions pour les investissements en immobilisation et gère les opérations de l'équipe interne d'évaluation et de la firme externe d'évaluation. Il/Elle est responsable du suivi et contrôle des données du rôle d'évaluation et s'assure la préparation budgétaire des revenus selon les paramètres et les objectifs définis par la Direction et le conseil municipal.

Le/La candidat(e) recherché(e) doit être détenteur(trice) d'un baccalauréat en sciences comptables ou en administration des affaires avec profil de spécialisation en comptabilité et un titre comptable CPA, jumelé à cinq (5) années d'expérience pertinentes. Il/Elle doit faire preuve de vision stratégique et d'une excellente capacité d'analyse. Il/Elle est par ailleurs un(e) gestionnaire expérimenté(e), capable de diriger et mobiliser une équipe avec de hauts standards en matière de services aux citoyens.

Exigences et qualifications requises :

- ✓ Leadership et gestion mobilisatrice;
- ✓ Aisance à communiquer;
- ✓ Habilités interpersonnelles;
- ✓ Capacité à travailler sous pression et à respecter des échéanciers;
- ✓ Maîtrise des progiciels de la suite Office;
- ✓ Être membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec;
- ✓ Connaissance pratique et fonctionnelle de la langue anglaise.

Nous offrons une rémunération concurrentielle selon le profil et l'expérience ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae avec une photocopie des documents requis au plus tard le **16 mai 2021** sur le site web de la Ville de Châteauguay:

ville.chateauguay.qc.ca/carriere/faire-carriere-ville

La Ville de Châteauguay souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi – au sens de l'article 86 de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec – pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.